

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

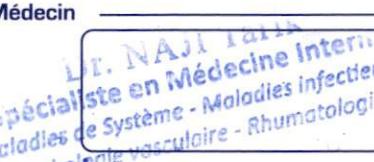
Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	1267	Société :	1240
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	1240
Nom & Prénom :		CHERIFI TAYEB	
Date de naissance :		01.01.1950	
Adresse :			
Tél. :		0661250185 Total des frais engagés : Dhs	

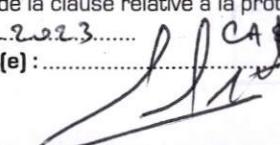
Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	06/03/2023		
Nom et prénom du malade :		BOUDLAL NAJIBA Age: 27/08/59	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Rash intracutan			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 06/03/2023 Le : 06/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.09.23	CS	# 65 = # 148		 Dr. NAJARAK Spécialiste en Médecine Interne Maladies de système - Maladies infectieuses Pathologie vasculaire - Rhumatologie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE PARC I.B B.P.75 Bouskoura Casablanca TCI/Fax: 0522 55 23 59	06.03.23	62,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Laboratoire d'Analyses Médicales Hôpital Privé International de Casablanca</p> <p>Tél: 05 22 05 40 40 / 05 22 03 40 41</p>	06.03.2013		<p>Laboratoire d'Analyses Médicales Hôpital Privé International de Casablanca</p> <p>Tél: 05 22 05 40 40 / 05 22 03 40 41</p>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature

Important

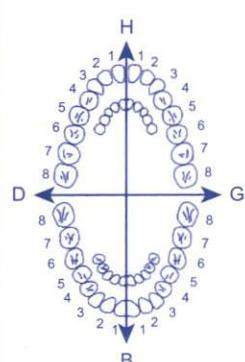
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, à

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

241

PPV
LOT
PER

10

10

Page 1

Page 1

Page 1



المستشفى الخاص الدولي للدار البيضاء

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL DE CASABLANCA

HPIC

Groupe CIM Santé · Casabalanca

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL

DE CASABLANCA

DU GROUPE CIM HOLDING

ANGLE BD BIR ANZARANE ET
ABOU ISHAK SHIRAZI ET RUE
BEN JILALI, QUARTIER MAARIF
CASABLANCA.

TÉL: 05 22 05 40 40

FAX: 05 22 05 40 41

ICE: 002924279000042

62,70

ANESTHESIE-REANIMATION

CARDIOLOGIE GENERALE
ET INTERVENTIONNELLE

CHIRURGIE CARDIO-VASCULAIRE
ADULTE ET PEDIATRIQUE

RHUMATOLOGIE

CHIRURGIE THORACIQUE

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
& TRAUMATOLOGIQUE

ADULTE ET PEDIATRIQUE

NEUROLOGIE

NEURO-CHIRURGIE

CHIRURGIE MAXILLO-CERVICO-FACIALE

CHIRURGIE PLASTIQUE
& ESTHETIQUE

CHIRURGIE UROLOGIQUE

NEPHROLOGIE

CHIRURGIE VISCERALE

CHIRURGIE PEDIATRIQUE

CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE

DERMATOLOGIE

ENDOCRINOLOGIE

HEMATOLOGIE

HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE

GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

ONCOLOGIE

PEDIATRIE & REANIMATION

NEONATALE

PNEUMOLOGIE

RADIOLOGIE

SERVICE RADIOLOGIE

SERVICE CONSULTATIONS

SERVICE PRISE EN CHARGE

SERVICE FACTURATION

Casablanca, le : *06/03/22*

Boudar Maissa

SV

No 302

TARAKET

0 - 0 - 1

SV

ERLUS

50 50

1 - 0 - 0

14f

62,70

PHARMACIE PARC I.B
Bouskoura BP 76
Casablanca
Tél/Fax: 0522 59 23 59

DR. NAJI Tarik
Spécialiste en Médecine Interne
Maladies de Système - Maladies Infectieuses
Pathologie vasculaire - Rhumatologie



المستشفى الخاص الدولي للدار البيضاء

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL DE CASABLANCA

HPIC

Groupe CIM Santé · Casabalanca

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL

DE CASABLANCA

DU GROUPE CIM HOLDING

ANGLE BD BIR ANZARANE ET
ABOU ISHAK SHIRAZI ET RUE
BEN JILALI, QUARTIER MAARIF
CASABLANCA.

TÉL: 05 22 05 40 40

FAX: 05 22 05 40 41

ICE: 002924279000042

Casablanca, le : ... 06 / 03 / 23

Boudra NACERA

- Ac anti ECT
- Ac anti HVC
- Ac anti DNA ntp

Laboratoire d'Analyses Médicales
Tél: 05 22 05 40 40 / 05 22 05 40 41
Hôpital Privé International de Casablanca

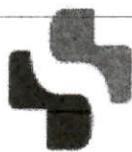
Dr. NAJL Tarik
Spécialiste en Médecine Interne
Maladies de Système - Maladies Infectieuses
Pathologie vasculaire - Rhumatologie

SERVICE RADIOLOGIE

SERVICE CONSULTATIONS

SERVICE PRISE EN CHARGE

SERVICE FACTURATION



المستشفى الخاص الدولي للدار البيضاء

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL DE CASABLANCA

HPIC

Casablanca, Le 08/03/2023

Résultat d'analyses

Code patient: F-23-03-0264-064

Dossier N°: 23004390

Convention:Clinique

Demandé par DR FAHMI AHLAM

Prélèvement du: 6/3/2023 16:02:57

Examen n°: 2232452

Nom : Mme BOUDLAL NACIRA

Service :URGENCE

Chambre N°:UR05

Page 1 sur 1

IMMUNO-ANALYSES

ANTICORPS ANTI-DNA NATIF

TECHNIQUE En cours

ANTICORPS ANTI ANTIGENES NUCLEAIRES SOLUBLES

TECHNIQUE En cours

SEROLOGIE

SEROLOGIE DE L'HEPATITE C

RESULTAT Négatif(vt=0.03)

Interpretation :

Négatif : < 1,00

Positif : >ou = 1,00

le médecin biologiste

F A C T U R E

N° : 23004570 Du : 06/03/2023

Patient : NACIRA BOUDLAL

Prise en charge : PAYANT Admission : 06/03/2023

N° Dossier : 23004390 Sortie : 06/03/2023

Désignations des prestations	Nombre	Lettre clé	Prix unitaire	Prix total
LABORATOIRE	1	06/03/2023	1 310.50	1 310.50
			Sous-Total	1 310.50
FRAIS DE DOSSIER	1		30.00	30.00
			Sous-Total	30.00
			Total clinique	1 340.50
Arrêtée la présente ticke modérateur à la somme de : Mille trois cent dix dirhams cinquante centimes			Total brut : Remise : Total net :	1 340.50 0 030.00 1 310.50



HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL
DE CASABLANCA HPIC
Angle Bd Bir Anzarane et Rue Abou Ishak Shirazi
et Rue Ben Jilali, Quartier Maarif - Casablanca
ICE : 002924279000042 RC : 119051 IF : 50575593 IP : 45000681 INPE : 060064839 RIB : 050780004010929193200177



المستشفى الخاص الدولي للدار البيضاء

HÔPITAL PRIVÉ INTERNATIONAL DE CASABLANCA

HPIC

F A C T U R E

N° : 23004564 Du : 06/03/2023

Patient : NACIRA BOUDLAL

Prise en charge : PAYANT

Admission : 06/03/2023

N° Dossier : 23004386

Sortie : 06/03/2023

Désignations des prestations	Nombre	Lettre clé	Prix unitaire	Prix total
CONSULTATION	1		450.00	450.00
			Sous-Total	450.00
Total clinique				450.00
Arrêtée la présente ticke modérateur à la somme de : Quatre cent cinquante dirhams				Total brut : 450.00
				Remise : 0.00
				Total net : 450.00

Hôpital Privé International de Casablanca
Angle Bd. Bir Anzarane et Abou Ishak
Sited sur Rue Ben Jilali Quartier Maarif
Casablanca - Maroc
Tél: 05 22 05 40 89 - 05 22 05 40 70
ICE: 002924279000042 - RC: 109051
IF: 60575193 - INFE: 060064839